Conditions Générales – Adhésion & Formations

(Association loi 1901) – Version du 1˚ juillet 2025

1. Présentation de l'Association
L'association Aid Psy Co - Association d'information et de défense des Psychologues Conventionnés, (ci-après « l'Association »), régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet d'informer, défendre et représenter les psychologues ayant signé une convention avec la CNAM.
Siège social : 61 avenue de l'avenir – 59890 Quesnoy sur Deûle
Contact : aidpsy@conventionpsy.com

2. Objet du document
Le présent document fixe :

1. Les **conditions d'adhésion** à l'Association ;
2. Les **conditions générales de vente (CGV)** applicables aux conférences, formations et activités payantes organisées par l'Association.

Toute adhésion ou inscription à une conférence ou une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

PARTIE 1 – CONDITIONS D'ADHÉSION

3. Adhésion à l'Association

- L'adhésion est ouverte à toute personne physique détenant le titre de Psychologue, un numéro RPPS/ADELI, une preuve d'une activité conventionnée significative.
- Le statut de membre solidaire est accessible aux étudiants en psychologie, et aux psychologues relevant d'un dispositif de l'état (soutien psy étudiant).
- L'adhésion est annuelle et doit être renouvelée chaque année.

3.1 Cotisation

- Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration.
- La cotisation est due pour l'année glissante et ne peut être remboursée, sauf cas exceptionnel décidé par le bureau.

3.2 Droits des adhérents

- Participer aux activités réservées aux adhérents, être informé des actions de l'Association.
- Participer à l'Assemblée Générale avec droit de vote, conformément aux statuts.

3.3 Résiliation de l'adhésion

- L'adhérent peut démissionner par simple notification écrite (mail ou courrier).
- L'adhésion peut être résiliée par l'Association en cas de non-paiement de la cotisation ou de non-respect des statuts ou du règlement intérieur.

PARTIE 2 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (FORMATIONS)

4. Inscriptions aux formations

- Les formations sont ouvertes aux adhérents et, selon les cas, aux non-adhérents.
- L'inscription est validée uniquement après réception du dossier d'inscription complété et du règlement.

5. Tarifs et paiement

- Les tarifs des formations sont indiqués en euros net de taxe (TVA non-applicable, article 261.4 4a du CGI - Association exonérée au titre d'organisme de formation).
- Ils peuvent différer pour les adhérents et les non-adhérents.
- Le paiement pour les formations s'effectue par chèque, ou virement et doit être réglé selon le contrat signé.
- Le paiement pour les conférences s'effectue via helloasso.

6. Annulation et remboursement

6.1 Annulation par le participant

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 14 jours francs avant le début de l'action, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme remboursera sur le coût total, les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, ou, avec accord du participant, reportées sur une autre session.

6.2 Annulation ou report par l'Association

L'Association se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation pour raisons exceptionnelles (force majeure, nombre insuffisant d'inscrits…).

En cas d'annulation, les sommes versées seront intégralement remboursées ou, avec accord du participant, reportées sur une autre session.

7. Responsabilité

- L'Association s'engage à assurer la formation avec compétence et sérieux.
- En cas de réclamation, l'association s'engage à apporter une réponse sous 7jours ouvrés (hors période de fermeture de l'association pour congés).
- Elle ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects subis par le participant, sauf faute grave ou intentionnelle.

8. Propriété intellectuelle

Les supports de formation remis aux participants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités sans accord écrit de l'Association.

9. Protection des données personnelles

Conformément au RGPD :

- Les données collectées (nom, coordonnées, etc.) sont utilisées uniquement pour la gestion des adhésions et des formations.
- Elles ne sont pas transmises à des tiers à des fins commerciales.
- Chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression en écrivant à aidpsy@conventionpsy.com.
- Une réponse sera apportée sous 30 jours.

10. Litiges et droit applicable

Les présentes conditions sont régies par le droit français.

Tout litige sera d'abord recherché à l'amiable. À défaut, il sera soumis aux tribunaux compétents.

Fait à Quesnoy sur Deûle, le 05/01/2026

Association Aid Psy Co - Loi Association 1901
Ralph BALEZ – Co-président
aidpsy@conventionpsy.com
Siège social : 61 avenue de l'avenir, 59890 Quesnoy sur Deûle
RNA W595044316 / SIRET 98871843300010 / APE : 94.922

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIONS DE FORMATION

L'association Aid Psy Co - Association d'information et de défense des Psychologues Conventionnés, (ci-après « l'Association »), régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet d'informer, défendre et représenter les psychologues ayant signé une convention avec la CNAM.
Siège social : 61 avenue de l'avenir – 59890 Quesnoy sur Deûle
Contact : aidpsy@conventionpsy.com

Toute inscription à une conférence ou une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Article 1 – Objet et champ d'application
Conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et R.6352-1 et suivants du Code du Travail, le présent règlement intérieur a pour objet :

- De définir les principales mesures applicables en matière d'hygiène et de sécurité
- De préciser les règles disciplinaires applicables aux stagiaires ;

Il s'applique à tous les stagiaires participant aux actions de formation organisées par l'association AidpsyCo.

Article 2 – Hygiène et sécurité
Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres.
À ce titre, il doit :

- Respecter les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur le lieu de formation ;
- Ne pas introduire d'objets dangereux ou de substances illicites ;
- Signaler immédiatement tout incident ou risque potentiel au formateur ou au responsable de la formation.

En cas d'accident, même bénin, le stagiaire doit en avertir immédiatement le formateur.

Article 3 – Consignes générales

- L'usage du téléphone portable doit être limité et effectué uniquement pendant les pauses.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des locaux (loi n°91-32 du 10 janvier 1991).
- Le matériel pédagogique mis à disposition doit être utilisé conformément à sa destination et restitué en bon état.

Article 4 – Horaires, assiduité et ponctualité

- Les stagiaires doivent respecter les horaires indiqués sur la convocation.
- Toute absence ou retard doit être signalé au formateur ou au responsable administratif.
- Une attestation de présence sera délivrée uniquement aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation.

Article 5 – Comportement et discipline
Un comportement correct, respectueux des autres participants et du formateur, est exigé pendant toute la durée de la formation.

Sanctions disciplinaires possibles
Tout manquement pourra faire l'objet des sanctions suivantes, par ordre de gravité :

1. Avertissement oral
2. Avertissement écrit
3. Exclusion temporaire de la formation
4. Exclusion définitive de la formation

Aucune sanction ne pourra être prise sans que le stagiaire ait été informé des faits qui lui sont reprochés et ait pu présenter ses explications.

Article 6 – Publicité du règlement intérieur
Le présent règlement intérieur est :

- Remis à chaque stagiaire avant l'entrée en formation ;
- Disponible sur demande auprès de l'organisme de formation ;
- Affiché dans la salle de formation lorsque cela est possible.

Fait à Quesnoy sur Deûle, le 05/01/2026

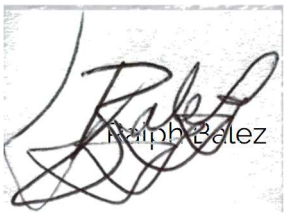

Association Aid Psy Co - Loi Association 1901
Ralph BALEZ – Co-président
aidpsy@conventionpsy.com
Siège social : 61 avenue de l'avenir, 59890 Quesnoy sur Deûle
RNA W595044316 / SIRET 98871843300010 / APE : 94.922